

Fabrice SALAMONE
Secrétaire Local
UFAP UNSa Justice du CP de Valence

à

Monsieur Gérald DARMANIN
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Valence le 15 octobre 2025,

Monsieur le Ministre.

Faisant directement suite à votre annonce du dimanche 12 octobre dans l'émission Zone Interdite sur M6, il est plus qu'important de vous affirmer que vous pouvez compter sur l'implication des personnels du Centre Pénitentiaire de Valence. Ce bel établissement, qui est en train de célébrer ses dix ans d'ouverture, a toujours été novateur ou expérimentateur sur pléthore de sujets (*ELAC, extractions vicinales armées, caméras piétons, ELSP, sécurité périmétrique, PIE, etc.*). La politique que vous menez depuis votre première prise de poste place Vendôme, permet effectivement de changer les paradigmes, et même si elle est majoritairement bien accueillie par les personnels, nous faisons malgré tout le constat d'une faillite de la politique pénitentiaire, l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** exige le changement !

Plus de trente ans que l'**UFAP UNSa Justice** milite pour des établissements adaptés aux profils des détenus, le QLCO s'inscrit pleinement dans cette revendication. Mais cela fait également trente ans que nous militons pour le renforcement de la sécurité de nos établissements et de nos services ! Trois décennies, que nous défendons et revendiquons une ligne constante et assumée : **la sécurité des personnels pénitentiaires comme priorité absolue !**

L'organisation syndicale **UFAP UNSa Justice de Valence** ne cesse d'alerter les autorités sur la situation de notre établissement qui n'est pas épargné par le manque criant de personnels de tous corps et de tous grades. Il est indispensable d'abonder en personnel l'établissement avant d'envisager d'ouvrir un QLCO qui sera exigeant en ressource humaine. Pour l'heure, et du fait de nos ressources en personnels, il est devenu difficile de remplir notre mission de service public, et comme le disait Jean ZAY : « **Le service public est le visage de l'État ; s'il s'efface, c'est la République qui s'effondre** ».

À ce jour les personnels en postes font preuve de résilience et d'abnégation en multipliant les heures supplémentaires au-delà du raisonnable. Certains ont des compteurs de temps de travail qui dépassent allégrement les 108 heures supplémentaires par trimestre, c'est à faire rougir de honte nos gestionnaires parisiens. Que dire des personnels administratifs et de nos CPIP qui sont souvent seuls à faire le travail de trois personnes.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence refuse la fatalité concernant les 34 postes vacants chez les surveillants, les heures supplémentaires non payées et le délabrement des conditions de travail !

Il est certain que la mise en place de ce QLCO va nécessiter de gros travaux structurels et de sécurisations, préalable indispensable à la sécurité des personnels et des concitoyens.

Les travaux prévus depuis le mois dernier n'ont toujours pas commencé, ils sont pourtant attendus depuis longtemps par les personnels

En effet, le Centre Pénitentiaire devait être doté d'un dispositif de lutte contre les drones, il s'avère que ce matériel est depuis longtemps dans nos caves à prendre la poussière. Les budgets ont été immobilisés, les devis ont été fournis, espérons qu'ils ne soient pas déjà obsolètes.

Suite aux événements d'Incarville où deux de nos camarades ont été lâchement assassinés. Suite aux attaques fomentées et opérées par la DDPF avec pour conséquences à Valence la destruction par le feu de deux véhicules de collègues, la direction régionale nous avait promis la main sur le cœur la sécurisation de notre domaine qui est, pour l'heure, ouvert aux quatre vents.

Cette sécurisation devait également se réaliser en septembre de cette année. Tous les signaux sont au vert, mais il manque à ce jour les décisions d'exécution des travaux.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence vous demande pourquoi, à ce jour, rien n'est fait ?

Les personnels de Valence exigent des réponses !

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence condamne ce choix politique du bricolage : on multiplie les quartiers au lieu de bâtir un politique pénitentiaire courageuse et ambitieuse. Assez de coller des rustines là où il faudrait un vrai plan d'action !

Au mois de juin de cette année, vous avez annoncé que le site de Valence était retenu pour la mise en place de cellules modulaires, aujourd'hui nous demeurons dans le flou le plus total. Qui mieux que vous peut nous dire quand ? Sur quelle partie du domaine cela se réalisera ? Quel sera le régime de détention ?

Comme toujours, rien de concret, rien de précis, juste l'idée d'essayer de faire plaisir à l'interlocuteur qui se trouve en face, mais sur le fond, rien qui ne soit lisible et ferme.

Monsieur le Ministre, les personnels du centre pénitentiaire de Valence sont en droit d'attendre de vous des réponses concrètes.

Monsieur le Ministre, l'UFAP UNSa Justice du CP de Valence ne transigera pas, elle exigera, car l'essence de notre combat syndical est l'amélioration des conditions de travail et la sécurité des personnels.

Pour les agents du Centre Pénitentiaire de Valence, il est impératif que le mérite qui leur est dû soit reconnu sans délai ! Et cette reconnaissance passe aussi par l'abondement en personnels, par la sécurisation du domaine, par la mise en place du dispositif anti-drones, préalable non négociable à l'ouverture du QLCO.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence est consciente des enjeux qui sont les vôtres et en a cure. Nous vous demandons de ne pas brûler les étapes et de répondre déjà à nos questions avant que soient entamés les travaux pour le QLCO.

Dans l'attente d'une prise de conscience, soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre respectueuse considération.

